

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
5 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-huit mars à 18h30
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance
18 mars 2025

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémy Roseau, Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzannet, Catherine Letellier, Corentin Riou, Laurent Weinreich Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Christian Grelé, Anne-Claire Poignard, Précilla Carré, Eric Huet, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice : 29
Présents : 22
Pouvoir : 4

Votants : 26

Excusés : Jean-Michel Eude, Sylvestre Gout, Emmanuelle Isabelle, Julie Morin, Delphine Besson,

Absents : Michel Lepaisant, Delphine Bachelot,

Pouvoirs :

Sylvestre Gout, a donné pouvoir à Jérémy Roseau
Emmanuelle Isabelle a donné pouvoir à Corentin Riou
Julie Morin a donné pouvoir à Yves Deshayes
Delphine Besson a donné pouvoir à Christian Grelé

Anne-Claire Poignard est désignée secrétaire de séance.

DEL2025_03_29

MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DE CREDIT DE PAIEMENT

Vu l'article L 2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° DEL202207_05 en date du 12 juillet 2022 adoptant le référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023

Vu la délibération n°DEL202212_16 en date du 13 décembre 2022 approuvant le règlement budgétaire et financier ;

Considérant la nomenclature M57 ;

Considérant que l'article 13 du règlement budgétaire et financier prévoit la mise en place des autorisations de programmes et des crédits de paiements afin de faciliter la gestion budgétaire pluriannuelle

Considérant la présentation, lors du Débat d'Orientations Budgétaires 2024, d'un Plan Pluriannuel d'Investissements pour la période 2024 – 2029 qui comprend des opérations dont l'engagement doit être autorisé sur plusieurs exercices budgétaires

Par délibération N°DEL2024_03_24 le conseil municipal a voté les autorisations de programme et crédit de paiement suivant :

	Prévisions de dépenses TTC	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
AP/CP modifiées	60 Rue Saint Michel – Opé 38	378 532 €	150 000 €	2 129 050 €	875 418 €			3 533 000 €
	Aménagement Place Foch - Bâtiment orange Pré ² - Opé 39	544 880 €	3 467 400 €	1 687 353 €				5 699 633 €
	Aménagement Place Foch - Marché couvert – Opé 51	71 000 €	0 €	10 000 €	20 000 €	600 000 €	629 000 €	1 330 000 €
	Aménagements cyclables et mobilité – Opé 52		110 093 €	552 538 €				662 631 €
	Total	994 412 €	3 617 400 €	3 826 403 €	895 418 €	600 000 €	629 000 €	10 562 633 €

Il est proposé de modifier les montants de ces AP/CP selon les dernières estimations et ajouter une nouvelle autorisation de programme correspondant aux aménagements cyclables. Le détail est inscrit dans le tableau suivant qui s'intègre dans la période de 2023 à 2029 :

	Prévisions de dépenses TTC	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Total
AP/CP modifiées	60 Rue Saint Michel – Opé 38	378 532 €	111 377 €	2 015 480 €	1 800 000 €				3 926 857 €
	Aménagement Place Foch - Bâtiment orange Pré ² - Opé 39	544 880 €	3 744 590 €	2 044 118 €					5 788 708 €
	Aménagement Place Foch - Marché couvert – Opé 51	71 000 €	3 600 €	0 €	0 €	0 €	300 000 €	800 000 €	1 103 600 €
	Aménagements cyclables et mobilité – Opé 52		21 328 €	270 000 €	360 000 €		200 000 €	662 631 €	851 328 €
	Total	994 412 €	3 880 895 €	4 329 598 €	2 160 000 €	€	500 000 €	800 000 €	11 670 493 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les modifications des autorisations de programme et de crédit de paiement, comme exposé ci-dessus

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

La Secrétaire de séance,

Anne-Claire POIGNARD

Le Maire



Yves DESHAYES